



Itinerart

parcours d'art contemporain à la campagne

du 15 juin au 15 juillet 2013

3ème édition

Appel à candidatures pour le projet artistique Itinerart

SUR LA COMMUNE DE JUVARDEIL (Maine et Loire – 49)

Candidature à retourner pour le lundi 22 avril 2013 - minuit

1 artiste retenu

Bourse de création en résidence : 2 000 € pour le projet

ITINERART C'EST L'IDEE ...

* D'un **partage de la création artistique** sous la forme d'expositions dans des lieux inhabituels sur des communes rurales.

* De l'organisation de **moments d'échanges autour de la création d'une oeuvre, de rencontres** entre un public local et des artistes contemporains, d'expositions.

* De permettre à des **artistes de laisser des traces de leur passage**, au fil du temps, sur le territoire de l'Anjou Bleu

l'art s'invite de diverses manières à la rencontre des populations, sur leur lieu de vie, de loisirs ou de travail, dans les petites communes, dans les campagnes... et surtout là où l'on ne l'attend pas.



CENTRALE 7

Ateliers d'Artistes

<http://www.centrale7.net>

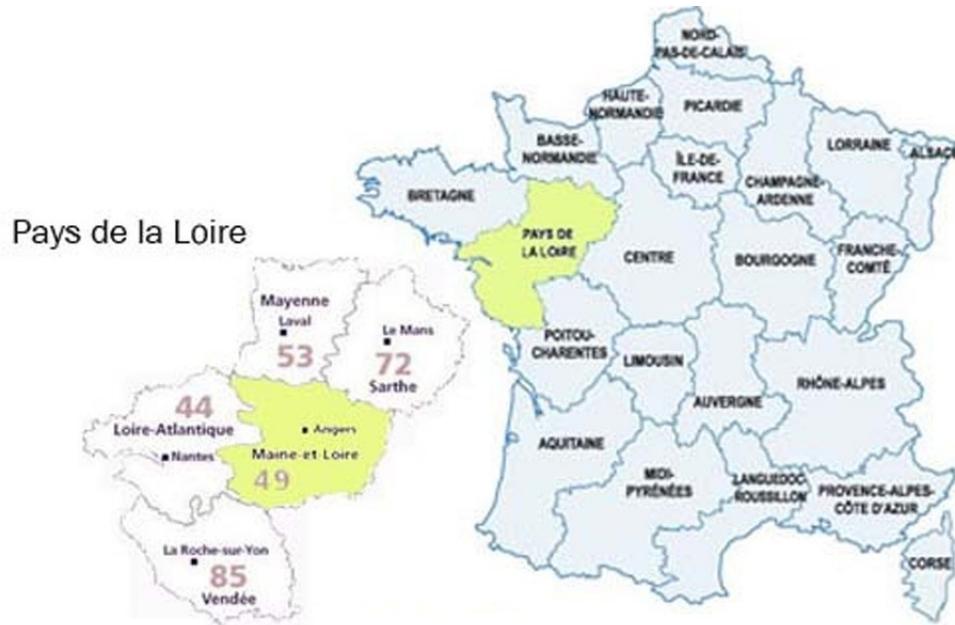
Organisée par l'association Centrale 7,
cette manifestation aura lieu **du 15 Juin au 15
Juillet 2013** dans la commune de **Juvardeil**

**Communes ayant précédemment invité Itinerart : Bouillé
Ménard, le Lion d'Angers, Juvardeil, Le Louroux Béconnais, La
Pouêze, Nyoiseau, Pouancé, Sceaux d'Anjou**

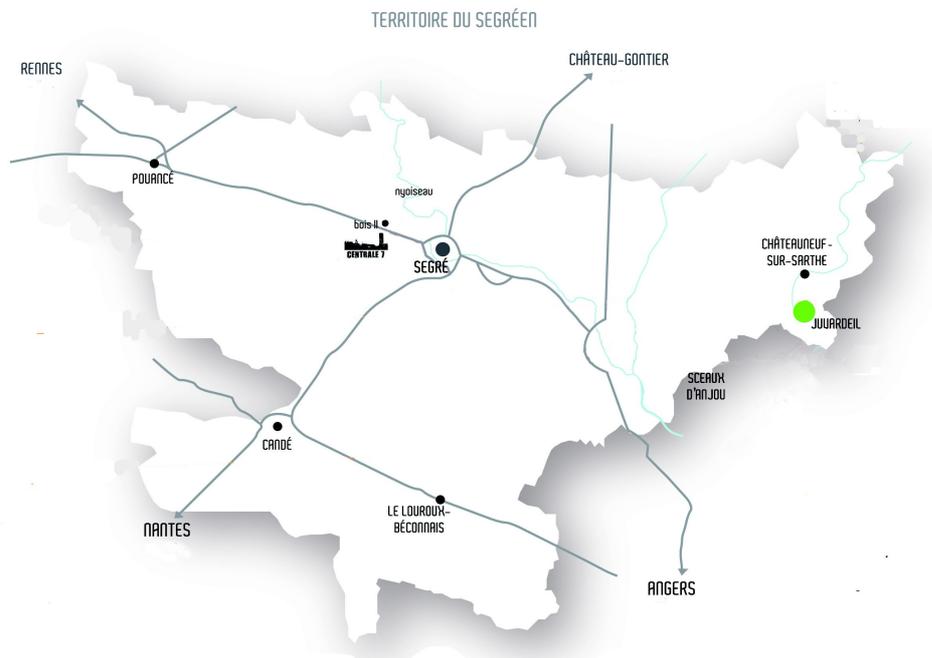
APPEL A CANDIDATURE

Nous proposons à un artiste de **créer et d'exposer ses oeuvres sur des lieux inhabituels** dans la commune rurale de Juardeil et d'imaginer **des moments de rencontre** avec ses habitants.

Juardeil est située dans la Région des Pays de la Loire :



Au nord du département du Maine et Loire, sur le territoire du « Pays Segréen » :



L'artiste présent à Itinerart est désireux de s'exprimer « hors les murs ».

*** Réalisation d'une création originale pour la commune**

Les candidats sont invités à proposer un projet pour la commune de Juvardeil. Art in situ, art en nature, art public, art environnemental sont autant de formes d'expression artistiques investissant les lieux de vie, les lieux de passage, la nature, le paysage.

Les oeuvres, proposant une approche originale, sensible, esthétique, réflexive sur la relation entre l'homme et son environnement, s'inscrivent sur un territoire précis et elles répondent à un contexte et à une histoire locale.

*** Exposition d'autres travaux : complémentaires, antérieurs...**

Les artistes sont également invités à proposer des travaux réalisés antérieurement à l'évènement tout en restant complémentaires à la création originale.

Ils pourront être exposés soit en intérieur, soit en extérieur, dans des lieux inhabituels tels que des commerces, des écoles, des crèches...etc.

Le but étant de les proposer dans des lieux de passage, là où on ne les attend pas. Les productions peuvent utiliser différents médiums et moyens d'expression tels que la peinture, la photographie, la sculpture, les installations.

La Commune de Juvardeil

Juvardeil est un charmant **village aux rues et ruelles pittoresques situé sur la rive droite de la Sarthe**. Dès le Moyen-âge, il connaît une forte activité liée à la rivière, principale voie de communication du pays.

Le village **a autrefois abrité de nombreux chantiers de construction de chalands**. Ce passé est fêté chaque année depuis 1903 avec la « fête des bateaux illuminés » organisée en août par les habitants des différents quartiers.

Juvardeil est le village natal de Jean Louis Pesch, auteur de la bande dessinée Sylvain et Sylvette...et c'est **l'un des plus petits villages de France à organiser un salon du livre et de la bande dessinée**.

La commune bénéficie d'une belle énergie avec **une vingtaine d'associations actives pour 850 habitants !** Le sport est bien représenté notamment grâce à ses réputées équipes de handball, son club de tennis et sa société de boule de fort.

Les randonneurs s'en donnent à coeur joie **le long du chemin de halage et sur les sentiers où l'on s'amusera à dénicher les fameux « arbres têtards »**.

A voir sur Juvardeil :

un habitat rural typique dispersé dans la campagne, le hameau de Cellières et son château, l'église Notre Dame, la base nautique et les abords de la Sarthe, le bac permettant de passer la rivière.

Source : le site de la mairie <http://www.juvardeil.mairie49.fr/>



Thématique de création : « sculpture sonore »

La création originale, réalisée en volume, devra **mettre en scène le son, le produire de façon ludique, mécanique ou expérimentale**. Il ne s'agit pas de réaliser une œuvre qui « joue » toute seule ; c'est l'intervention humaine qui sera déclencheur.

La notion d'œuvre participative est importante, tant au moment de sa création (pendant la période de résidence) que lorsqu'elle sera achevée et « jouable » par le public.

Réalisée en juin 2013 aux abords de la rivière, elle devra ensuite être déplaçable sans mobiliser un dispositif coûteux pour trouver place ailleurs, vraisemblablement sur la petite place proche de la bibliothèque.

Les rencontres possibles avec des associations du village

- **L'APE (Association des parents d'élèves) souhaite éventuellement être associée** pour une action lors de la fête de l'école.
- **La Nanard Corporation (dite « la NNC », association culturelle) fêtera ses 10 ans le 6 Juillet 2013** lors du festival Juv s/ Art sous la forme d'une journée d'animations et d'une soirée de concerts. L'artiste et sa création seront mis à l'honneur dans la programmation.
- **L'ivre de lecture (la bibliothèque) est ouverte à un projet** en lien avec l'artiste accueilli.
- **L'ADAPC (Association pour le Développement, l'Animation et la Promotion de la Culture sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Anjou) propose une action de médiation avec son public : les adolescents (12 à 16 ans), pendant la première quinzaine de juillet.**
- **AnimaJuv (Centre d'accueil et de Loisirs) souhaiterait mettre en place une animation** auprès des jeunes âgés de 5 à 11 ans lors de la première quinzaine de juillet.
- **L'école Paul Gauguin (4 classes) et l'association J.J.S.J. (représentants d'élèves) seront certainement volontaires pour organiser un échange avec l'artiste.**

Lieux de création et d'exposition imaginés

En extérieur :

les rues et ruelles du village, les bords de la Sarthe : au niveau de l'aire de repos et du chemin de halage ; l'espace autour de la Mairie, sa façade et sa cour intérieure ; l'espace vert « le clos Chanteau » entre l'école et les résidences personnes âgées, les abords du terrain de pétanque, le terrain multi-sports.

En intérieur : la salle des fêtes Gilbert Bontemps, le café-épicerie Les Amandiers, la bibliothèque, l'entrée de la Mairie

Exemples de lieux de création et d'exposition envisagés (photographies réalisées en hiver)

> le terrain multi-sports :



> la place de la bibliothèque :



> l'aire de repos :



> les vieilles ruelles :



> le terrain de pétanque face à l'école :



> le terreplein près de l'épicerie :



> le clos chateau :



> la mairie :



Les actions culturelles

Le mode d'intervention des actions de médiation -en lien avec la création originale ou les travaux antérieurs- est laissé au libre arbitre de l'artiste.

Il pourra s'agir :

- de rencontres ponctuelles ou sur une période donnée avec l'artiste: autour d'une œuvre, d'un processus de création
- d'ateliers avec mise en pratique
- de participations à l'œuvre de l'artiste
- de supports pédagogiques ludiques : panneaux explicatifs, expérimentations

L'artiste sélectionné sera assisté sur la commune par un **comité de pilotage local**, qui l'aidera à mettre en place les temps de médiation et sera là pour répondre à ses demandes et questions logistiques en complémentarité avec l'association Centrale 7.

Profils recherchés

H/F majeur, pas de limite d'âge

- Artistes utilisant comme moyen d'expression la photographie, les installations, la peinture, la sculpture soit les arts plastiques ; tout ce qui touche au domaine des **arts visuels**. Idéalement, les travaux sont réalisables et/ou exposables en extérieur.
- Artistes professionnels ou en voie de professionnalisation (démarche d'installation)

Critères de sélection

- Capacité de l'œuvre à s'inscrire dans la commune et la thématique qu'elle a choisie
- Faisabilité du projet de création et d'exposition (en intérieur ou en extérieur, dimensions, sécurité)
- Originalité et adaptation des rencontres avec la population

Conditions Générales

Les conditions de participation sont précisées dans une convention tripartite qui lie l'artiste à l'association Centrale 7 et à la commune.

Une résidence de création de 6 à 10 jours (selon le temps nécessaire à l'artiste pour la production de l'œuvre originale et l'installation des autres productions) sera organisée au début de la manifestation.

● **Choix du site** : les organisateurs attribuent le site le plus approprié aux œuvres exposées en fonction des indications mentionnées dans le projet.

● **Bourse** : à titre d'indemnisation, chaque artiste participant et ayant satisfait aux clauses de la convention le liant à l'association bénéficie d'une bourse de 1300€ (sur facture). Cette bourse est considérée comme une aide à la création. Elle est destinée à couvrir les frais de création et les temps de médiation. En plus de la somme de 1300 €, un budget matériel de 500 € est réservé pour assumer l'achat d'une partie des matières premières, une somme de 100 € vise à participer aux frais d'exposition et à verser des droits de représentation ; enfin, une enveloppe de 100 € est destinée à couvrir une partie des frais de logement et de transport. La convention liant l'artiste participant et l'association ainsi que cette bourse ne constituent ni un contrat de travail ni le cadre d'une relation employé-employeur.

A l'issue de l'événement, un contrat de cession de la création originale réalisée en résidence sera signée avec l'artiste. Il ne donnera pas lieu à une rétribution financière supplémentaire.

● **Logement, repas** : dans la mesure du possible, l'artiste sera hébergé au sein de la commune de Juvardail en privilégiant des solutions de logement convenant à l'artiste (hébergement chez l'habitant ou en camping)

- **Transport** : le transport des œuvres et des matériels nécessaires pour la création et l'exposition sera étudié au cas par cas avec l'artiste. Nous préciser les besoins particuliers.
- **Présence** : au delà de la période de résidence, la présence effective de l'artiste est requise, au maximum, pour environ 5 journées. Les temps de médiation seront regroupés sur ces 5 jours, en privilégiant des journées consécutives. Les artistes qui désirent demeurer plus longuement sur les communes ont toute liberté pour le proposer. Les œuvres devront rester exposées jusqu'à la fin de la manifestation (le 15 juillet) même si l'artiste n'est plus sur place.

Modalités de candidature

Les candidats peuvent répondre individuellement ou collectivement. Dans le cas d'un projet collectif, les artistes participants se partageront alors le montant total de la bourse artistique.

La candidature est à nous faire parvenir **avant le lundi 22 Avril 2013 à minuit** par e-mail ou courrier.

* Le cachet de la poste fait foi pour les courriers postaux.

* Pour les envois par e-mail, il est possible de scanner les documents remplis et signés, l'e-mail ne devant pas dépasser 1,5 Mo. Un e-mail sera envoyé pour confirmer la réception du dossier. Merci de vérifier cette étape.

Doivent être envoyés les documents suivants :

- Bulletin de candidature complété et signé (ci-joint)
- Un ou plusieurs (jusqu'à 3) projets de création, d'exposition et de rencontres indiquant les axes principaux des interventions.
- Un extrait de book (présentation écrite et visuelle des travaux, photos, vidéos...)
- Un curriculum vitae

Tout dossier incomplet ne sera pas soumis au comité de sélection.

- Merci de prévoir une enveloppe affranchie pour le retour du dossier s'il n'est pas retenu et que vous souhaitez que l'on vous le retourne.

La sélection des projets

Une commission décidera de la sélection des artistes. Celle-ci comprendra :

- Des membres invités (élus, artistes, professionnels de la culture)
- Un membre de Centrale 7
- Un ou plusieurs représentants de la commune de Juvardeil

Ses membres se réservent le droit de contacter et/ou rencontrer certains candidats pour étayer leur jugement concernant les projets et leurs auteurs.

Les projets seront étudiés du lundi 29 avril au jeudi 2 mai 2013 afin de retenir un artiste. Les candidats sélectionnés seront informés au plus tard le vendredi 3 Mai 2013.

Contact

CENTRALE 7 / Carreau de Bois II / 49 500 Nyoiseau. Tel : 02 41 61 30 34

N'hésitez pas à nous contacter par email pour plus d'informations sur l'appel à projets à l'adresse : centrale7@laposte.net

Des compléments d'information seront mis en ligne sur le site Internet <http://www.centrale7.net>.

NOM :
Prénom :
Nom d'artiste (si différent) :
.....
Sexe : F / M
Adresse :
.....
Téléphone :
E-mail :
.....
Site Internet :
.....
N° Siret :

Texte biographique

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Préférence pour le logement

- chez l'habitant
- en camping ou camping-car
- autre :

.....

*** Projet de création originale pour la commune**

(À détailler sur feuille A4 si besoin est)

Démarche artistique, inscription du projet dans la commune

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Description de l'oeuvre : dimensions, matériaux, médium, transportabilité.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Estimation du budget : coût des matériaux, maintenance de l'oeuvre, frais divers

.....
.....
.....
.....
.....

Besoins matériels : équipements ou matériel technique, local de travail et-ou de stockage

.....
.....
.....
.....

Visuel du projet artistique (possibilité de proposer jusqu'à 4 croquis)

*** Projet de rencontres pédagogiques**

(À détailler sur feuille A4 si besoin est)

Type de rencontres

- rencontres avec l'artiste autour d'une oeuvre
- ateliers avec pratique artistique des participants
- participation à l'oeuvre de l'artiste.**

=> **La Commune de Juvardail souhaite que cela soit l'un des principaux mode de rencontre.**

- supports pédagogiques ludiques

Merci de décrire le projet en quelques lignes

.....
.....
.....
.....

*** Dates de disponibilité :**

entre le 1er et le 18 Juin / RESIDENCE

pour l'installation des oeuvres en exposition et la résidence de création

=> préciser les jours et les horaires.

entre le 15 juin et le 15 juillet / ACTIONS DE MEDIATION

pour la participation à des temps forts sur la commune (temps fort qui seront regroupés sur des journées consécutives pour éviter les déplacements).

=> préciser les jours et les horaires.

*** Présence obligatoire :**

le Samedi 15 Juin / Inauguration d'Itinerart

le Samedi 6 juillet / Festival Juv S/Art'

Je soussigné(e), (Prénom, NOM).....

déclare me porter candidat(e) pour participer à Itinerart 2013 en pleine connaissance et acceptation des conditions décrites dans l'appel à projets artistiques ci-joint.

Mention manuscrite « lu et approuvé » :

Date :

Signature :